

Cette présentation a été effectuée le 4 décembre 2018 au cours de la journée « Conférence de l'ASPQ – Pesticides dans l'alimentation et l'eau potable au Québec, éveiller l'attention! » dans le cadre des 22es Journées annuelles de santé publique (JASP 2018). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Éditions précédentes au : <https://www.inspq.qc.ca/jasp>.

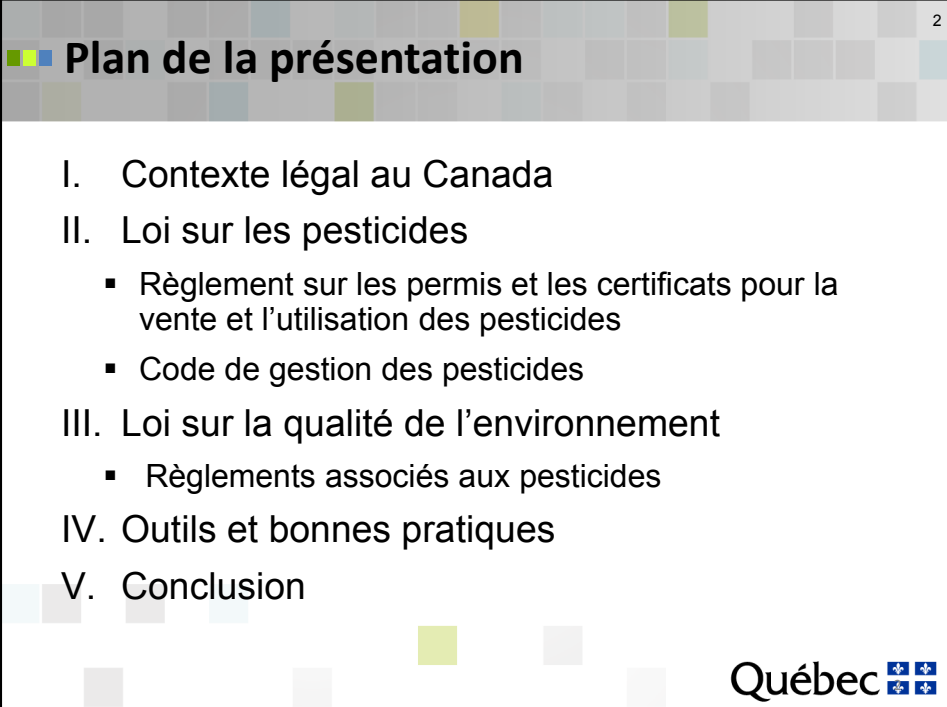


Encadrement réglementaire de la vente et de l'utilisation des pesticides au Québec

Jean-François Bourque, ing. f.
Direction des matières dangereuses et des pesticides
Ministère de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques

Journées annuelles de santé publique, 4 décembre 2018


Québec 



Plan de la présentation

2

- I. Contexte légal au Canada
- II. Loi sur les pesticides
 - Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides
 - Code de gestion des pesticides
- III. Loi sur la qualité de l'environnement
 - Règlements associés aux pesticides
- IV. Outils et bonnes pratiques
- V. Conclusion

Québec 

I. Contexte légal au Canada : Partage des compétences

3

① Canada (ARLA, Santé Canada)



- Évaluation de la valeur et de l'efficacité
- Homologation et réévaluation des pesticides
- Santé humaine, sécurité et effets sur l'environnement
- Respect de l'étiquette

② Québec (MELCC)



- Entreposage, vente, utilisation et élimination des pesticides
- Formation et certification des vendeurs et utilisateurs
- Déversements et accidents

③ Municipalités québécoises

Québec

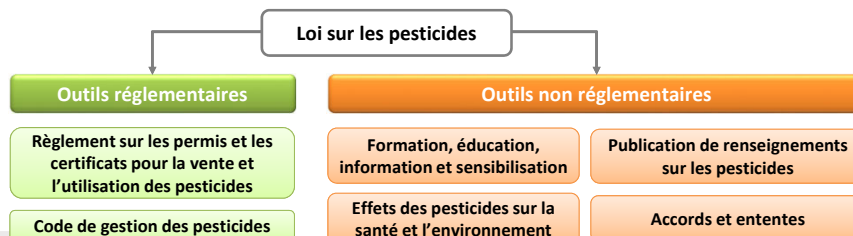
Réglementation provinciale

4

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Loi sur les pesticides

Éviter et atténuer les atteintes à la santé et à l'environnement, principalement en réduisant et en rationalisant l'usage des pesticides



Québec

Réglementation municipale

- Au moins 140 municipalités réglementent l'utilisation des pesticides sur leur territoire
 - 51% de la population du Québec
- Possibilité de réglementer dans tous les secteurs
 - Principalement en entretien des espaces verts
- Primauté du Règlement (permis et certificat) et du Code de gestion des pesticides sur toute disposition inconciliable d'un règlement municipal

Québec 

Complexité de réglementer ce domaine

- Nombre d'ingrédients actifs et de produits commerciaux :
 - Multitude de caractéristiques physico-chimiques;
 - Effets synergiques et cumulatifs



- Types de formulation



- Secteurs d'activités

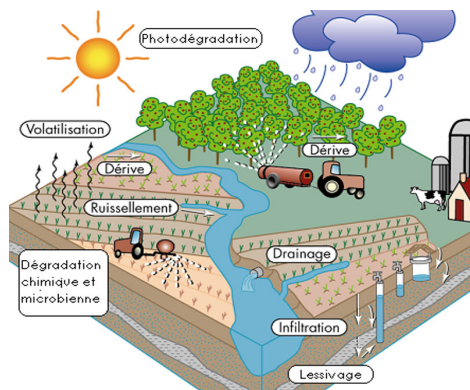


Québec 

Complexité de réglementer ce domaine

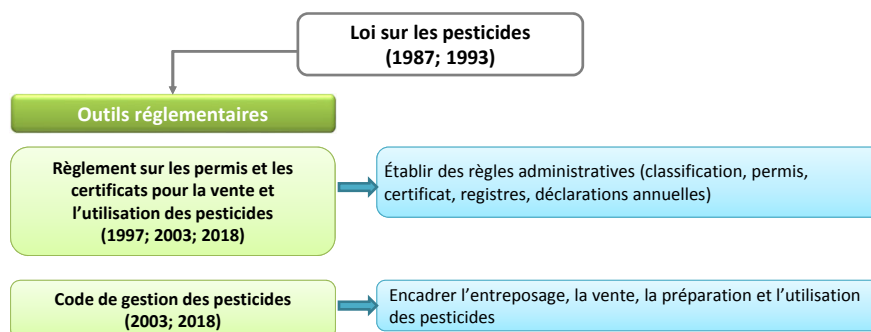
Le défi: Réduire chacune de ces sources de contamination

- Pollution ponctuelle
 - Déversement accidentel (débordement, retour de bouillies et vidange)
 - Dérive aérienne
 - Volatilisation
- Pollution diffuse
 - Infiltration
 - Lessivage
 - Ruissellement
 - Drainage



Québec

II. La Loi sur les pesticides



Québec




Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides

Québec 

Classification québécoise

- Adapter les exigences réglementaires selon le risque que présente le pesticide
- 5 niveaux de risque pour l'environnement et la santé
- Classification basée sur celle fédérale et déterminée de façon réglementaire

Classe fédérale		Classe québécoise
-----	Plus à risque pour la santé et l'environnement  Moins à risque	1
Usage restreint		2
Usage commercial, agricole ou industriel		3/3A
		4
Usage domestique		5

Québec 

Classification québécoise

- **Classes 1 à 3** : produits destinés aux utilisateurs commerciaux



- **Classes 4 et 5** : produits destinés aux consommateurs

- classe 4 : concentré et format > 1 litre ou kg
- classe 5 : prêt à l'emploi et format ≤ 1 litre ou kg

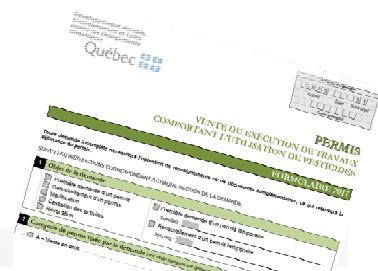


Québec 

■ Régime de permis et de certificats

Permis

- Connaître les **entreprises** qui effectuent la vente et l'utilisation de pesticides sur le territoire québécois
- ± 2 500 entreprises (vente en gros, vente au détail, application de pesticides contre rémunération (classes 1 à 4) ou à des fins privées (classes 1 à 3))
- Valide pour 3 ans, coût entre 112 \$ et 667 \$

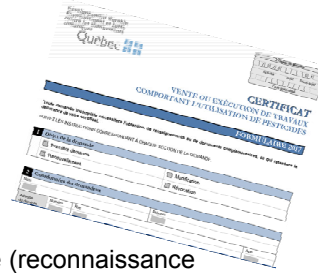


Québec 

■ ■ ■ Régime de permis et de certificats

Certificat

- Le certificat atteste l'**individu** possède les connaissances requises pour faire une utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides en réussissant:
 - Examen prescrit (développé par le Ministère)
 - Examen reconnu (dans le cadre d'un programme d'études du MEES)
 - Reconnaissance interprovinciale
- Les connaissances portent sur :
 - Réglementation
 - Sécurité
 - Impacts sur l'environnement et la santé
 - Technologies d'application
- Norme canadienne : mobilité de la main-d'œuvre (reconnaissance interprovinciale)
- ± 20 000 individus certifiés au Québec, valide 5 ans, coût 186 \$



Québec 

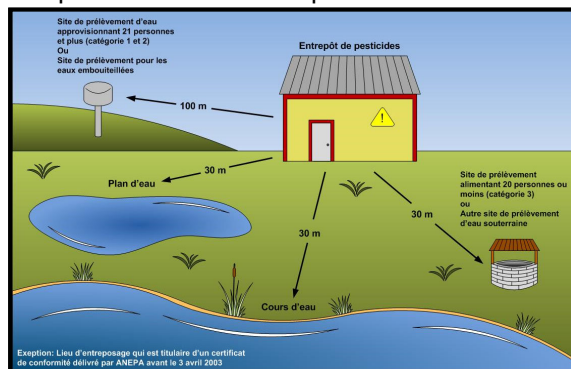


Code de gestion des pesticides

Québec 

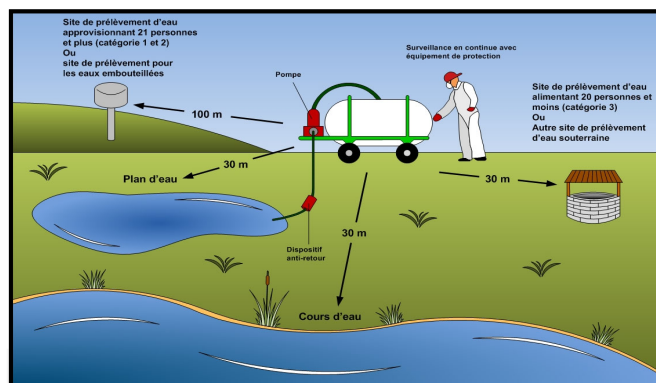
Exigences pour l'entreposage, notamment :

- Conditions d'entreposage adéquates, dont un aménagement de rétention
- Interdiction dans la zone inondable 0-20 ans
- Interdiction dans la zone 20-100 ans (sauf certaines conditions)
- Distance d'éloignement des puits et des cours ou plans d'eau :



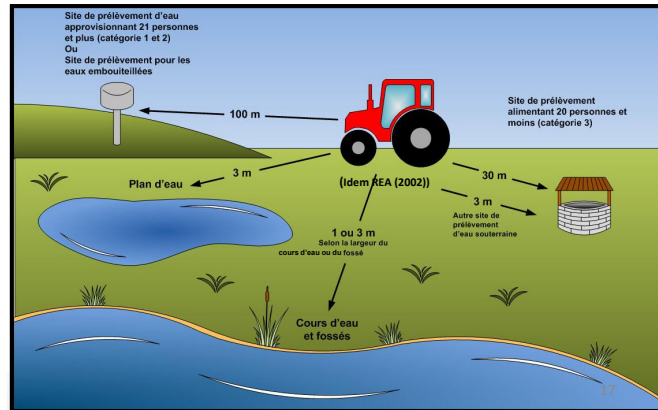
Exigences pour la préparation, notamment :

- Système d'alimentation en eau antiretour
- Équipement ou matériel adéquat pour faire cesser une fuite ou pour procéder au nettoyage
- Demeurer sur les lieux de préparation ou de chargement
- Distance d'éloignement des puits et des cours ou plans d'eau :

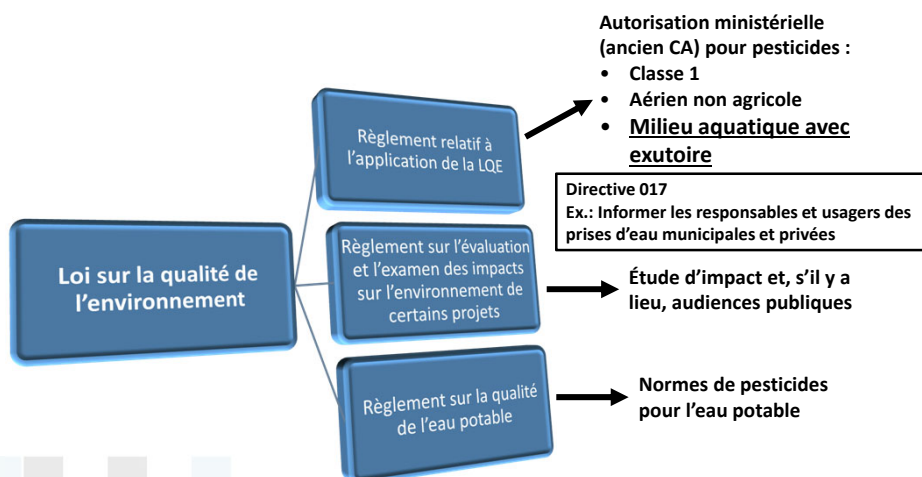


Exigences pour l'application, notamment :

- Respect des instructions de l'étiquette ou du Code, la plus contraignante s'applique
- Distances d'éloignement pour les applications terrestres et aériennes de pesticides :

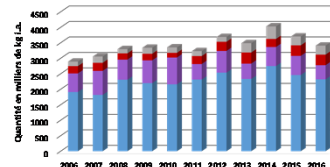
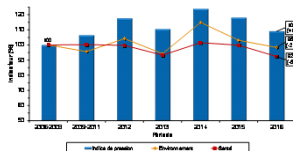
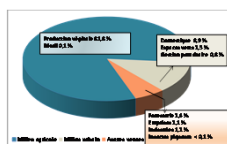


III. Loi sur la qualité de l'environnement



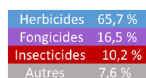
IV. Outils et bonnes pratiques

- Bilan des ventes de pesticides, indicateurs de pression, indices de risques, types de pesticides



- Suivi des pesticides dans l'environnement

- Pesticides dans tous les échantillons agricoles et fréquents dépassements des CVAC



- Bonnes pratiques:

- Application dans les conditions climatiques favorables (vent, T°, humidité relative)
- Entretien et réglage du pulvérisateur, disposition des restes de bouillies
- Identification des puits (eau potable, irrigation, etc.)
- Consultation des conseillers et outils d'aide à la décision (ex. : SAgE pesticides)

Québec

V. Conclusion

- La réglementation réduit les risques de contamination et la protection de l'eau potable
 - Fédéral (Homologation, respect étiquette, etc.)
 - Provincial
 - **Classification des pesticides:** Exigences réglementaires selon le niveau de risque du pesticide
 - **Certification des individus :** Connaissances acquises
 - **Code de gestion des pesticides :**
 - Normes générales: ex.: distances d'éloignement
 - Normes pour problématiques particulières : ex.: interdiction sur les pelouses; garderies-écoles; en milieu agricole : justification agronomique pour les pesticides les plus à risque et néonicotinoïdes
 - **Autorisation ministérielle :** 3 activités visées dont milieu aquatique
 - **Suivis et normes pour l'eau potable**
- Les outils non réglementaires et les bonnes pratiques : complémentaires à la réglementation

Québec

■ ■ ■ | **FIN**
Merci



Autorisations selon les classes

Classe	Risque pour la santé et l'environnement	Vente de pesticides		Travaux comportant l'utilisation de pesticides			
		En gros	Au détail	Travaux rémunérés	Travaux sans rémunération	Agriculteur	Aménagiste forestier
		Permis de catégorie A	Permis de catégorie B	Permis de catégorie C	Permis de catégorie D	Certificat de catégorie E	Certificat de catégorie F
1	+ ↓ -	Certificat de catégorie A	Certificat de catégorie B	Certificat de catégorie CD		Certificat de catégorie E	Certificat de catégorie F
2				<ul style="list-style-type: none"> • autorisation ministérielle* • permis • certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • autorisation ministérielle • permis • certificat 		
3/3A		<ul style="list-style-type: none"> • permis • certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • permis • certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • permis • certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • permis • certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • certificat 	<ul style="list-style-type: none"> • certificat
4							
5							

* Appelée auparavant « certificat d'autorisation »